

Déroulé explicatif Matinales du 16 juin

Thème : **Saas et Cloud computing** : menace ou opportunité ?

Date : mercredi 16 juin

Lieu : Le Cube, centre de création numérique /
www.lecube.com

Elles s'appellent Amazon, Bull, Cisco, Google, HP, IBM, Salesforce, SAP, Google, Steria, VMware... et depuis peu Microsoft et bien d'autres encore. Il ne se passe pas plus d'une semaine sans qu'un groupe informatique ne dévoile sa propre offre de « Cloud computing ». Présenté comme un enjeu national par la presse informatique, illustré dans l'actualité économique comme un marché en explosion. D'après une étude du Gartner en mai 2009, le marché mondial du Cloud Computing suscitera un véritable business passant de 34,9 milliards € en 2009 à 112,9 milliards € en 2013. Ce marché sera un levier de développement pour les éditeurs de toute taille et un accès facilité aux TIC pour les petites et moyennes entreprises.

Mais qu'est ce que le Cloud computing ?

Dans l'éditorial du Livre blanc paru le 5 mai 2010, Le Président de Syntec informatique Jean Mounet parle d'une évolution informatique en terme technique et d'une révolution en terme d'usage résultant de la conjonction entre la technologie, l'offre et le marché :

Selon la chambre professionnelle, le Cloud computing peut se définir comme une approche permettant de disposer d'applications, de puissances de calcul, de moyens de stockage sans se préoccuper de la transformation, ni du réseau de distribution, ni de la centrale de production et des ressources primaires nécessaires. Le tout en payant à hauteur de ce qui a été effectivement consommé, sous réserve peut être d'un abonnement.

La principale innovation réside dans le fait que les utilisateurs ne sont plus propriétaires de leurs serveurs informatiques mais peuvent ainsi accéder de manière évolutive à de nombreux services en ligne sans avoir à gérer l'infrastructure sous-jacente souvent complexe, coûteuse et lourde à installer.

Dans son Livre blanc présenté le 15 avril « *Cloud computing, une feuille de route pour la France* », l'Afdel (Association française des Editeurs de Logiciels) pousse le raisonnement plus loin en annonçant que le Cloud sonne le glas de l'ère informatique traditionnelle. Son Président, Patrick Bertrand, demande au gouvernement de lancer une consultation publique sur le sujet au nom d'une nécessaire « prise de conscience ».

Comment expliquer le phénomène ?

Le mouvement est parti du logiciel avec le « Software as a service » (SaaS). **Le vrai basculement vient de la transposition du « modèle à la demande » du logiciel à toute l'infrastructure informatique. Louer plutôt qu'acheter, voici le modèle.** SaaS (pour *Software as a service*) renvoie à un modèle de logiciel commercialisé non pas sous la forme d'un produit (en licence définitive), que le client installerait en interne sur ses serveurs, mais en tant qu'application accessible à distance comme un service, par le biais d'Internet et du Web.

Le SaaS est aujourd'hui le principal moteur de croissance du Cloud Computing.

Aujourd'hui, la maturité dans l'usage d'Internet et dans le très haut débit et l'utilisation des mobiles incapables d'utiliser des logiciels lourds va entraîner une nouvelle façon de consommer de la TPE, PME à la multinationale.

Qu'est ce qui va changer ?

Tout changement draine avec lui son lot de craintes et de menaces. Parmi elles, la sécurité informatique et la fiabilité des systèmes d'information alimentent les arguments des professionnels les plus sceptiques. **Surtout, le Cloud computing va entraîner une redistribution des cartes entre les acteurs des technologies de l'information bouleversant la chaîne des valeurs et engendrant une concurrence accrue des différents acteurs de l'informatique (pure players, acteurs du web, opérateurs télécom, hébergeurs, spécialistes du stockage..).**

En revanche, il peut constituer un accélérateur de croissance pour les PME et TPE éditeurs de logiciels car il pourra offrir à ces dernières l'accès à des capacités d'infrastructures démesurées en fonction de leur usage.

Enfin, cette évolution aura forcément des répercussions sur le poste de DSI ; beaucoup sont guère enclins à prendre des risques et doivent acquérir de nouvelles compétences parce que le Cloud n'est pas qu'un simple hébergement mais qu'il nécessite la réécriture d'une bonne partie des applications. Cependant, selon une récente étude parue dans le Livre blanc du syntec, 70% des coûts de la direction informatique sont générés par la gestion de l'existant : allégées d'une partie de ces contingences, les décideurs informatiques pourraient alors libérer les énergies nécessaires à l'innovation, à la recherche de services novateurs. Pour le plus grand bonheur des directions générales et des directions métiers ! Enfin, faudra t'il attendre l'arrivée d'une nouvelle génération de DSI nés avec Internet pour voir s'imposer définitivement le modèle du Cloud computing ?

Introduction :

Par Jean de Chambure :

Longtemps resté au stade de concept, la technologie Cloud est en passe de révolutionner l'organisation informatique de l'entreprise dans la prochaine décennie. **Dans une étude réalisée pour la Commission Européenne, PAC souligne que le Cloud Computing va s'affirmer comme un choix architectural majeur en 2010. Cette croissance dynamique devrait se maintenir jusqu'en 2015 pour atteindre 13% du marché des logiciels et services informatiques.** Le contexte est plus que propice car la Crise a fait émerger de nouveaux besoins et les entreprises n'hésitent pas à rogner sur les coûts de l'informatique. Le modèle deviendrait donc rentable ? Les bénéfices semblent bien réels pour l'utilisateur car il répond aux défis de la flexibilité, au coût, à l'optimisation des ressources. Les prestataires sont de plus en plus nombreux à lancer des plateformes qui intègrent des applications, des programmations, du calcul voire du stockage même si le terme Cloud reste associé à la notion de Saas selon PAC.

- **Choisissez l'infrastructure informatique qui vous ressemble !**

Consommez de l'informatique comme de l'électricité !

Selon une étude de Markess International en avril 2010, 88% sur un échantillon de 120 prestataires de services de ce type interrogés s'accordent pour avancer que le modèle traditionnel de vente de licences logicielles devrait basculer en France vers le modèle Saas annonçant le succès de la technologie Cloud. La plupart des avantages du Saas ne sont pas nouveaux. Ce modèle permet de se décharger de la maintenance, de l'exploitation et de l'hébergement des applications. Avec le Saas, l'informatique est externalisée, et les déploiements plus

rapides. Cependant si cette tendance de fond se dessine, la première transition pourrait venir de ce qu'on appelle les Clouds privés c'est-à-dire en réseau fermé au sein même de l'entreprise. Enfin, si nombres d'applications sont éligibles au Cloud (la messagerie, les outils collaboratifs, les environnements de développement et de test et surtout le CRM et la Business Intelligence) l'engagement des entreprises n'en sera pas moins progressif et raisonné. Aussi, il ne serait pas surprenant que les entreprises choisissent dans un premier temps le Cloud pour certaines options et garde le modèle informatique traditionnel pour des applications stratégiques.

○ **Quelles perspectives offre le Cloud computing pour les éditeurs de logiciels et les SSII ?**

Le marché des services du Cloud voit intervenir de nombreux acteurs potentiels comme les Pure Players, opérateurs de communication, hébergeurs, SSII... **De nouvelles offres Saas (applications pour les ressources humaines, collaborations d'entreprise, finance et comptabilité) ne cessent de voir le jour** comme le démontre le nombre de candidats lors de la remise des trophées Eurocloud 2010. L'objectif de ces trophées est de récompenser les entreprises ayant récemment mis sur le marché une solution nouvelle, originale et pratique, outil de gestion de l'entreprise en mode Cloud.

Si les éditeurs de logiciels et les Pure Players confortent leur légitimité sur le marché, on observe une augmentation significative des hébergeurs et opérateurs de télécommunication selon l'analyse de Markess International en 2010. Les SSII restent encore timides mais devraient s'imposer comme un concurrent de taille dans les années à venir. En effet, en décloisonnant le système d'information des entreprises et par conséquent libérer les contraintes d'exploitation, la prestation risque d'être moins coûteuse pour le client. L'objectif final étant d'accroître la qualité de services, le Cloud recèle à priori beaucoup d'opportunités pour les SSII.

○ **Une nouvelle application métier pour les décideurs et directeurs des systèmes d'information ?**

Faut-il réinventer le métier de DSI ? A nouvelles technologies, nouvelles adaptations, nouveaux réflexes et nouveaux business models !

Le syntec informatique révèle dans son Livre blanc que les missions, carrières, compétences, responsabilités, fonctions des informaticiens de tous postes et niveaux seront inévitablement transformés par le Cloud computing.

Cependant, si les décideurs informatiques peuvent craindre de perdre du pouvoir surtout dans les grandes entreprises, il existe de nombreux avantages à adopter ce système. Parmi les atouts énoncés :

L'impact financier et la meilleure maîtrise des coûts (maintenance intégrée au modèle locatif ; le CC est une charge de fonctionnement et non de l'immobilisation) mais aussi l'allocation dynamique de capacité (permettant en particulier de s'adapter aux pics de charge) incite la DSI à améliorer sa planification.

Enfin et surtout, l'implication du prestataire à fournir un service optimal et évolutif va permettre au décideur informatique de se concentrer sur les services à proposer en interne comme dans le cas du Cloud privé par exemple.

Les intervenants :

- **Pierre de La Coste**, Directeur de Développement de Faascape, plateforme d'intermédiation entre producteurs et consommateurs de fonctionnalités logicielles. **Le projet Faascape a été élu le 20 avril 2010 « coup de cœur » du trophée Eurocloud.** Faascape est un nouveau service web 2.0 d'intermédiation entre les consommateurs et les producteurs de logiciels libres. Le projet est basé sur le concept de **FaaS** (Feature as a Service : Fonctionnalité à la demande). Ce principe propose l'utilisation de fonctionnalités distantes, qui ne servent pas aux utilisateurs finaux, mais sont destinées à faciliter la construction d'applications par agrégation (mashups).
- **Foucault de la Rochere**, Président du comité « Infrastructures numériques et Services » pour le Syntec informatique et Directeur Général du leader européen des services de communication Nextiraone France. Le Comité a pour but de promouvoir et défendre les métiers des Infrastructures de communication numérique et des Services associés. **Le syntec a sorti un Livre blanc à l'occasion du salon « solutions Cloud Computing » le 5 mai.**
- **Bruno Pinna**, Directeur marketing de l'entreprise informatique Bull. La société française est à l'avant-garde de l'infrastructure numérique. **Elle devrait héberger dans les années à venir des puissances de calcul énormes complètement dématérialisées.**
- **Loïc Rivière**, Délégué général de l'Afdel, Association française des Editeurs de Logiciels. L'association professionnelle vient de réaliser le 15 avril 2010 son propre livre blanc intitulé « Cloud Computing, une feuille de route pour la France » exposant de manière didactique les leviers et les freins à l'adoption du Cloud, le positionnement des acteurs de l'informatique et les enjeux pour les éditeurs.
- **Yann Serra**, Chroniqueur et Grand Reporter spécialiste « toutes infrastructures et sécurité » pour 01 Informatique. Il nous livrera une analyse objective sur la tendance du Cloud computing et les retours des utilisateurs sur ce modèle d'infrastructures hébergées.